

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE TENUE LE LUNDI 16 NOVEMBRE 2015 À 15 H PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

## SONT PRÉSENTS :

- M<sup>mes</sup> Yolaine Arseneau, représentante du milieu de l'enseignement  
Ann Béland, membre indépendant  
Chantal Duguay, présidente-directrice générale  
Josée Duguay, représentante des médecins spécialistes  
Nicole Johnson, membre indépendant  
Marcelle Leblanc, représentante du comité des infirmières  
Sabrina Tremblay, comité régional sur les services pharmaceutiques
- MM. Gilles Cormier, membre indépendant  
Médor Doiron, membre indépendant  
Jean-Marc Landry, membre indépendant  
Kevin Lavoie, représentant du comité multidisciplinaire  
Richard Loiselle, président membre indépendant  
Michel-Xavier Simard, représentant du département régional de médecine générale

## ABSENCES MOTIVÉES :

- M<sup>mes</sup> Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers  
Diane Lebouthillier, membre indépendant

## INVITÉ :

- M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et approvisionnement

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 15 h 15.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### CA-CISSSG-03-15/16-57

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour – **Décision**;
3. Adoption du rapport financier périodique RR-444 (2015-2016 – Période 7) – **Décision**;
4. Appel d'offres de l'auditeur indépendant – **Décision**;
5. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2015-2016 – **Décision**;
6. Levée de la réunion.

### **3. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER PÉRIODIQUE RR-444 (2015-2016 – PÉRIODE 7)**

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et approvisionnement, à présenter ce point.

Tous les établissements du Réseau de la Santé et des Services sociaux doivent produire un rapport financier périodique (RR-444) en date de la période 7 terminée le 17 octobre 2015.

La date limite de production de ce rapport a été reportée du 16 au 23 novembre 2015. Le conseil d'administration doit adopter une résolution pour approuver ce rapport.

Une analyse détaillée des revenus et dépenses a été réalisée autant par les équipes des anciens établissements que centralement par la nouvelle équipe du volet budget de la direction des ressources financières et de l'approvisionnement du CISSS de la Gaspésie.

Une projection des résultats financiers pour l'exercice 2015-2016 a été réalisée à partir des résultats réels à ce jour, ainsi que des informations connues sur les dépenses et revenus à venir d'ici au 31 mars 2016.

À noter que les résultats présentés incluent les mesures du Plan d'équilibre budgétaire qui a été accepté par le MSSS.

M. Collette a présenté de façon détaillée le sommaire du rapport périodique aux membres du comité de vérification et ces derniers recommandent l'adoption du rapport financier périodique RR-444.

#### **CA-CISSG-03-15/16-58**

CONSIDÉRANT que la circulaire 2015-015 des Normes et pratiques de gestion du MSSS demande au conseil d'administration d'approuver le rapport périodique RR-444 avant son dépôt au MSSS;

CONSIDÉRANT que les résultats financiers projetés s'approchent des résultats prévus suite à la mise en place du Plan d'équilibre budgétaire;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification a pris connaissance du document et en recommande l'adoption;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le rapport financier périodique RR-444 à la période 7 se terminant le 17 octobre 2015, et ce, tel que déposé.

### **4. APPEL D'OFFRES DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et approvisionnement, à présenter ce point.

À la suite de l'adoption de la « *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* », et à la

décision de l'établissement de produire un seul état financier (AS-471) pour le CISSS dès l'exercice 2015-2016, il est devenu nécessaire de mettre fin aux ententes en cours avec les auditeurs des anciens établissements et de nommer un seul auditeur.

- Un courriel a été envoyé le 21 septembre avisant les auditeurs des anciens établissements que leur mandat n'était pas reconduit;
- Un appel d'offres public a été diffusé sur le site SEAO (Système électronique d'appel d'offres) le 21 septembre 2015;
- Le mode d'adjudication était le prix le plus bas et qualité minimale;
- La durée du contrat est d'un an avec une option pour les 3 années suivantes;
- L'ouverture a été effectuée le 15 octobre 2015 à 10 h;
- Le comité de sélection s'est réuni le 26 octobre 2015;
- Les propositions ont été les suivantes :
  - **Gestion Deloitte S.E.C.** **205 000 \$**
  - **Lemieux Nolet CPA - S.E.N.C.R.L.** **262 600 \$**
  - **Raymond Chabot Grant Thornton** **322 000 \$**

Les membres expriment leur inconfort à entériner la résolution étant donné que l'information circule avant que le conseil d'administration n'ait été informé et que les soumissionnaires ont déjà obtenu les résultats.

#### **CA-CISSSG-03-15/16-59**

CONSIDÉRANT l'adoption de la « *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* »;

CONSIDÉRANT la décision du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie de produire un seul état financier à partir de l'exercice pour 2015-2016;

CONSIDÉRANT la nécessité dans ce contexte de choisir un nouvel auditeur indépendant et d'appliquer une procédure d'appel d'offres public visant l'obtention d'une prestation de services qui soit du meilleur rapport qualité / coût; appel d'offres public effectué et diffusé sur le site SEAO du 21 septembre au 15 octobre;

CONSIDÉRANT que le CISSS de la Gaspésie a reçu trois (3) soumissions, soit :

- **Gestion Deloitte S.E.C.** **205 000 \$**
- **Lemieux Nolet CPA - S.E.N.C.R.L.** **262 600 \$**
- **Raymond Chabot Grant Thornton** **322 000 \$**

CONSIDÉRANT que suite à l'évaluation (prix le plus bas et qualité minimale) par le comité de sélection, celui-ci recommande de retenir le soumissionnaire qui répond aux critères d'évaluation soit **Gestion Deloitte S.E.C.** au montant de 205 000 \$ (pour les 4 prochaines années);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- De retenir la soumission de Gestion Deloitte S.E.C. pour les services d'audit externe pour l'exercice financier 2015-2016 et le mandat pourrait être renouvelé annuellement pour trois (3) exercices additionnels soit les exercices 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.
- Advenant le cas où, conformément à la circulaire 03-01-70-01, le Vérificateur général du Québec sélectionnait le CISSS de la Gaspésie aux fins de l'audit de ses livres et comptes pour un exercice donné, le CISSS de la Gaspésie se réserve le droit de suspendre, pour une année donnée, tout mandat d'audit qui aurait pu être octroyé, entendu qu'aucuns frais ne pourraient être réclamés au CISSS de la Gaspésie pour des travaux non réalisés. Le mandat serait alors reporté d'autant, toujours pour une durée maximale totale de quatre exercices. Dans ce cas bien précis, le prix soumis pour l'exercice excédant 2018-2019 pourra être indexé, mais jusqu'au maximum de l'indice des prix à la consommation (publié par Statistiques Canada) de l'année précédente.

## **5. NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE 2015-2016**

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et approvisionnement, à présenter ce point.

L'article 290 de la « *Loi sur les services de santé et les services sociaux* » spécifie que « Avant le 30 septembre de chaque exercice financier de l'établissement, le conseil d'administration nomme un vérificateur pour l'exercice financier en cours ».

Un courriel a été transmis au MSSS le 15 septembre les avisant que la nomination d'un vérificateur sera faite après le 30 septembre et leur confirmant que nous produirons un seul état financier pour le CISSS de la Gaspésie, et ce, dès 2015-2016.

Un appel d'offres pour la sélection de l'auditeur indépendant a été lancé le 21 septembre.

Le comité de sélection a recommandé la sélection de l'offre de la firme Deloitte.

L'offre est d'une durée d'un an avec une option de renouvellement pour les 3 années suivantes.

### **CA-CISSSG-03-15/16-60**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 290 de la « *Loi sur les services de santé et les services sociaux* » spécifiant que « Avant le 30 septembre de chaque exercice financier de l'établissement, le conseil d'administration nomme un vérificateur pour l'exercice financier en cours »;

CONSIDÉRANT que le MSSS a été informé que la nomination du vérificateur se fera après le 30 septembre, et ce, eu égard à la décision du CISSS de la Gaspésie de produire un seul état financier pour l'exercice financier 2015-2016 et d'appliquer une procédure d'appel d'offres pour retenir les services d'une firme d'auditeur indépendant;

CONSIDÉRANT que l'offre de la firme Gestion Deloitte S.E.C. a été retenue pour le service d'audit externe pour l'exercice 2015-2016 et que le mandat pourrait être renouvelé jusqu'au 31 mars 2019;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer la firme Gestion Deloitte S.E.C comme auditeur externe indépendant pour l'exercice financier 2015-2016, à condition que le Vérificateur général ne transmette pas d'avis par écrit de sa décision de vérifier les livres et comptes pour l'exercice financier 2015-2016 du CISSS de la Gaspésie, et ce, tel que stipulé à l'article 30.1 de la loi modifiant la Loi sur le vérificateur général et d'autres dispositions législatives sanctionné le 20 juin 2008 (2008, chapitre 23).

## 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

### CA-CISSSG-03-15/16-61

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 16 h 30.



---

Richard Loiselle, président



---

Chantal Duguay, secrétaire